

# Liancourt

## magazine



### Liancourt, berceau de l'École des Arts et Métiers

**Ils font Liancourt :**  
Renaud Sergent

**De nouveaux  
jeux dans les  
cours des écoles  
maternelles**

**Economie :**  
Coiffure Tiffany

N° 52  
février 2014



# sommaire

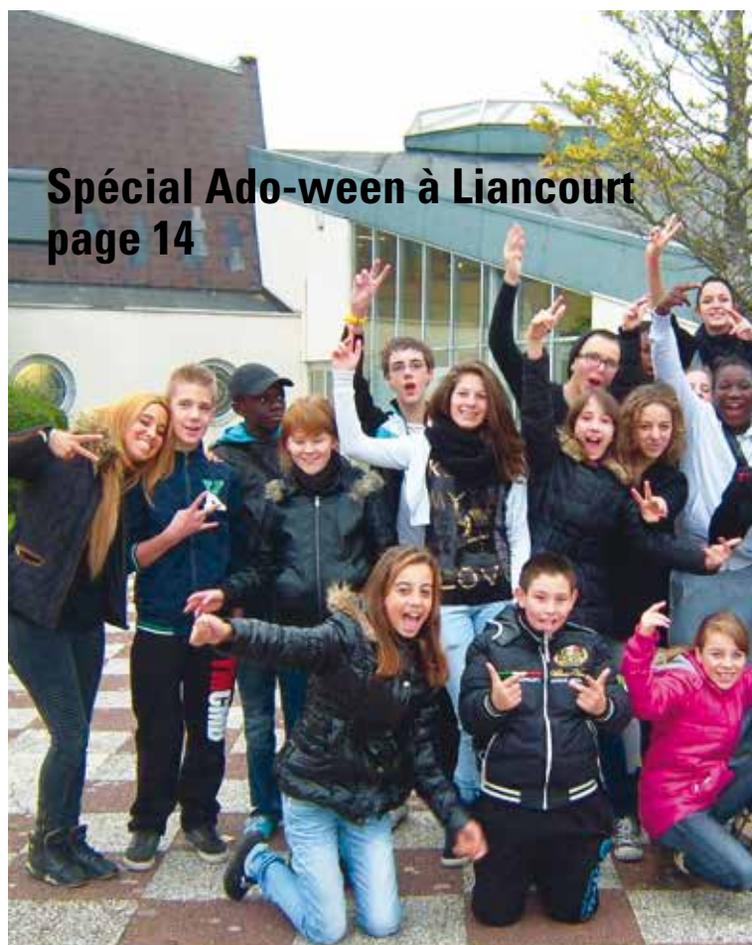
numéro 52 • février 2014

- 3** Le mot du maire Aux urnes citoyens !
- 4** Ils font Liancourt Renaud Sergent : un engagement sans faille au service de la ville de Liancourt
- 7** Le dossier Liancourt, berceau de l'École des Arts et Métiers
- 14** Évènements Spécial Ado-ween
- 16** Vie municipale La mise à très haut débit transférée à la Communauté de Communes du Liancourtois, Noël du Comité d'Action Sociale du Personnel Communal de Liancourt
- 17** Les échos de l'économie "Coiffure Tiffany"
- 18** Liancourt en chantiers La Zone d'Activités Économiques "Le Pré des Cardes"
- 20** Une ville en mouvement De nouveaux jeux dans les cours des écoles maternelles, le restaurant scolaire équipé d'un nouveau lave-vaisselle
- 21** Ça bouge à Liancourt
- 25** Zoom sur L'école de cyclisme de l'U.C.L.R.
- 26** Courrier des lecteurs Réglementation des bruits de voisinage
- 27** Liancourt pratique Permanences des élus
- 28** Agenda Mars – avril – mai 2014



Noël du Comité d'Action Sociale du Personnel Communal de Liancourt  
**page 16**

L'école de cyclisme de l'U.C.L.R.  
**page 25**



**Spécial Ado-ween à Liancourt**  
**page 14**

**LIANCOURT MAGAZINE**, le journal d'information des Liancourtois. N° 52 : février 2014

**Directeurs de publication** : Roger Menn (Maire) et Sébastien Rabineau (conseiller municipal délégué à l'information).

**Rédacteurs** : Marie-Pierre Rabineau, Valérie Menn.

**Couverture photographique** : Marie-Pierre Rabineau, Roger Menn, Déclic Photo Liancourt, Eric Bouvier, Cécile Birck, Fondation Arts et Métiers, Marcel Roussel, Claude Petit, Pascal Patonnelle.

**Création et maquette** : Daniel Descamps (Clermont).

**Impression** : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont de l'Oise).

# éditorial



Réglementation des bruits  
de voisinage  
page 26



## Aux urnes citoyens !

C'est avec plaisir que je vous présente Liancourt magazine n° 52. Le dossier de ce nouveau numéro est consacré à une page d'histoire importante de notre commune qui vous permettra de découvrir ou redécouvrir le prestigieux passé de Liancourt.

L'année 2014 est une année électorale au cours de laquelle vous serez appelés à vous rendre à plusieurs reprises dans l'un des trois bureaux de vote de la ville. Tout d'abord, les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains. Vous serez amenés à élire les conseillers municipaux de Liancourt et pour la première fois, les conseillers communautaires qui siègeront à la Communauté de Communes du Liancourtois. En effet, la loi du 10 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales pose le principe de l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires ainsi que l'instauration de la parité dans les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Le bulletin de vote comprendra deux listes paritaires : une pour les candidats au conseil municipal et une autre pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires. C'est un premier pas mais je regrette toutefois que la question de la légitimité démocratique des EPCI n'ait pas été totalement réglée. En effet, le législateur n'a pas prévu l'élection au suffrage universel direct des présidents d'EPCI. Il serait pourtant légitime que ces derniers, qui assument des compétences de plus en plus étendues et gèrent des budgets de plus en plus importants, soient directement élus par les citoyens de leur territoire, sur la base d'un programme.

Par la suite, le 25 mai 2014 se dérouleront les élections européennes au suffrage universel direct à un tour. Elles permettront d'élire 751 députés européens qui siègeront à Strasbourg au Parlement Européen, représentant plus de 500 millions d'habitants dans les 28 états membres de l'Union. Les Liancourtois auront à se prononcer sur la liste de la circonscription Nord-Ouest regroupant les régions Basse-Normandie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

En attendant ces échéances, je vous souhaite à tous une bonne lecture de Liancourt magazine.

Roger Menn,  
Maire de Liancourt  
Vice-Président du Conseil Général de l'Oise  
Président de Oise Habitat



## **Renaud Sergent : un engagement sans faille au service de la ville de Liancourt**

**Renaud Sergent, premier adjoint au maire de Liancourt est élu depuis 1977. C'est un véritable pilier de notre commune qui œuvre avec conviction et dévouement depuis 35 ans au service de la ville et des associations.**

## Engagé volontaire et volontairement engagé !

Renaud Sergent est né le 2 juin 1942 à Compiègne. Il passe la première partie de sa vie dans sa ville natale. Il fréquente l'école primaire Saint-Germain, obtient son certificat d'études en 1956 et passe ensuite un CAP de tourneur sur métaux qui lui permet d'entrer dans la vie active dès l'âge de 17 ans, 2 jours seulement après l'obtention de son diplôme. Il entre donc en juillet 1959 aux Ateliers de Constructions de Compiègne, une usine spécialisée dans la fabrication d'équipements lourds pour l'industrie verrière appartenant au groupe Saint-Gobain. Il y travaille durant un an, puis à 18 ans, il effectue son service militaire en s'engageant volontairement par devancement d'appel. Il sera chauffeur dans une compagnie routière de transport automobile ce qui lui permettra de passer différents permis de conduire et d'obtenir notamment les permis poids lourds, transports en commun et d'être également chauffeur sur les pistes du Bourget. Après son service militaire, il réintègre son poste dans l'entreprise qui s'appelle désormais les Ateliers de Rectifications Compiégnois. Renaud décide également de se marier et il aura avec Annie, sa femme, deux enfants : Eric en 1966 et Hélène en 1968. A partir de 1968, il met à profit les permis obtenus durant son service militaire et devient chauffeur de cars scolaires, où il apprécie particulièrement le contact avec les enfants. Mais suite à une maladie qui le rend temporairement aveugle et dans l'incapacité de conduire pendant plusieurs mois, il devient vendeur de voitures chez Renault. Mais Renaud a envie de partager ses connaissances et pense à une nouvelle reconversion. Il passera un concours à l'A.F.P.A. (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) afin de devenir professeur et former de jeunes tourneurs fraiseurs. Il occupera ce poste pendant 29 ans et il fera valoir ses droits à la retraite anticipée en l'an 2000 à 58 ans et demi.

## Une vie associative particulièrement riche

La famille Sergent s'installe à Liancourt en 1974 dans un pavillon du quartier de la Faïence. Immédiatement après son emménagement, Renaud devient Président



du Centre Aéré et de Loisirs de Liancourt et se met au service des enfants. Il s'engage auprès de la population locale, fort de son expérience de bénévole dans un centre équestre pour enfants à Saint-Just-en-Chaussée où sa fille fait du cheval. Il restera Président du Centre Aéré et de Loisirs de Liancourt pendant 35 ans, de 1975 à 2009. Plusieurs générations de petits Liancourtois ont bien connu Renaud qui ne comptait pas ses heures. Sa générosité et sa gentillesse n'ont d'égaux que sa rigueur et son sens aigu de l'organisation. De nombreuses sorties se sont réalisées grâce à la remorque de Renaud Sergent, version cuisinier, n'hésitant pas à transporter glacières et réchauds afin de satisfaire les ventres affamés à la première halte ! C'est ainsi que lors de camps "cheval", il assurait l'intendance pour une cinquantaine de jeunes et animateurs, préparant les repas et aidant au montage des tentes le soir. L'histoire du Centre Aéré et de Loisirs de Liancourt est intimement liée à Renaud Sergent. C'est notamment lui qui a obtenu la rénovation et l'extension des bâtiments et étendu l'ouverture du centre aux enfants âgés de 3 à 6 ans. Mais Renaud Sergent sera également un pilier d'une autre association de Liancourt. Il fait partie de l'équipe qui crée en 1978 le Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Liancourt et sera trésorier de l'association pendant 10 ans jusqu'en 1999. Là encore Renaud donne beaucoup de son temps, toujours présent lors des différentes festivités de la ville : concours de belote et tarot, bal populaire du 14 juillet, fête de la bière, cavalcades... Il veille aussi à la bonne utilisation de la subvention versée par la commune de Liancourt, Renaud Sergent étant avant tout un homme honnête et droit.

Renaud participe enfin ponctuellement à la vie d'autres associations liancourtoises : il assure là encore l'intendance lors des voyages des marcheurs de la G.A.S.E.L.L.E., association à laquelle sa femme adhère, il est membre des comités de jumelage

## ILS FONT LIANCOURT !

allemand (Mainburg) et italien (Olgiate Comasco) et reçoit des Allemands chez lui à plusieurs reprises.

Parallèlement à son investissement dans le monde associatif, Renaud Sergent s'engage politiquement en intégrant le conseil municipal de Liancourt dès 1977.

### Militant, dévoué et fier de l'être !

Il rentre au Parti Socialiste à l'âge de 34 ans. En 1977, Renaud se présente aux élections municipales sur la liste d'union de la gauche conduite par Michel Bourhis, membre du Parti Communiste Français et devient 4<sup>ème</sup> adjoint, débutant ainsi son engagement politique local. En 1983, il débute un nouveau mandat comme 5<sup>ème</sup> adjoint de Michel Bourhis, avec un certain Roger Menn sur la même liste. En 1989, il se présente sur la liste du Parti Socialiste conduite par Roger Menn. Il deviendra, à partir de 2001, 1<sup>er</sup> adjoint de la ville de Liancourt chargé des travaux et des sports. Renaud alors retraité donnera beaucoup de son temps. Comme adjoint aux travaux, Renaud assiste à toutes les réunions de chantier, suivant de près les travaux en cours sur notre commune. En tant qu'adjoint aux sports, Renaud est invité aux assemblées générales des clubs sportifs et aux différentes remises de coupes. Les sollicitations sont nombreuses, souvent le week-end et Renaud répond toujours présent. En



parallèle, il est également le trésorier de la section du Parti Socialiste de Liancourt jusqu'en 2012 et organise les distributions de tracts et le collage lors des différentes campagnes électorales.

Sa disponibilité et sa gentillesse font de lui un camarade et un collègue auquel tout le monde est attaché. C'est un homme sur lequel on peut toujours compter. Son engagement sans faille aux heures joyeuses comme aux heures sombres, sa fidélité, son écoute et son efficacité ont apporté beaucoup à tous et Renaud est aujourd'hui une figure incontournable de notre cité.

Sa vie entière répond à des valeurs d'engagement et de partage. Mais les années passent et Renaud Sergent a désormais envie de profiter d'une retraite bien méritée. Il a décidé de ne pas se représenter aux prochaines élections municipales et de retourner vivre dans sa ville natale de Compiègne. "Je partirai proprement, le dernier jour de la mandature !". Pour la commune de Liancourt et Renaud, c'est une page qui se tourne ■



## LIANCOURT : BERCEAU DE L'ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS



L'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers aujourd'hui appelée Arts et Métiers Paris'Tech a ses origines dans notre ville de Liancourt. En effet, c'est en 1780 que François XII Alexandre Frédéric de La Rochefoucauld appelé Duc de La Rochefoucauld Liancourt, crée une école pour les pupilles de son régiment de dragons qu'il installe dans sa Ferme de la Montagne. Au fil du temps, cette école sera rebaptisée puis déplacée mais Liancourt restera à jamais le berceau de l'École des Arts et Métiers.

**Le Duc de La Rochefoucauld Liancourt est un homme brillant. A la fois militaire, homme politique, il est avant tout un scientifique épris de progrès techniques. Il acquiert au fil de ses voyages à l'étranger et notamment en Angleterre, la certitude qu'il faut associer la théorie à la pratique en dispensant un enseignement technique de qualité. Ce sera le fondement des écoles d'Arts et Métiers.**

### **Le Duc de La Rochefoucauld Liancourt : militaire, homme politique, scientifique et philanthrope**

François XII Alexandre Frédéric de La Rochefoucauld est né le 11 janvier 1747 au château familial de La Roche-Guyon (95). Il est le fils de Louis François Armand de La Rochefoucauld de Roye, Duc d'Estignac et grand-maître de la garde-robe du roi et de Marie de La Rochefoucauld de La Roche-Guyon. Il deviendra en 1792 le 7<sup>ème</sup> Duc de La Rochefoucauld mais il est très attaché à son duché de Liancourt et se fera toujours appeler "Liancourt" ou "La Rochefoucauld Liancourt".

Comme tous les fils aînés d'une grande famille à l'époque, il entre dans une école militaire et devient, quelques années plus tard, commandant d'un régiment de dragons. A la mort de son père en 1763, il hérite de la charge de grand-maître de la garde-robe du roi et prend ses fonctions dans les dernières années du règne de Louis XV. Il rencontre ensuite Louis XVI dont il deviendra un proche. C'est notamment lui qui en 1789 réveille le roi à Versailles pour l'informer des événements survenus dans la nuit à Paris et qui répond à la question de Louis XVI "C'est une révolte ? Non Sire, c'est une révolution".

Mais le Duc de Liancourt est avant tout un homme épris de progrès techniques. Il entreprend en 1769 son premier voyage en Angleterre au cours duquel il découvre de nouveaux procédés industriels et agricoles. Il revient sur ses terres de Liancourt, avide de mettre en pratique tout ce qu'il a pu découvrir. Il a la conviction profonde "qu'il faut à l'industrie française des hommes joignant l'habileté de la main à l'intelligence de la science". Tout au long de sa vie, ses voyages seront l'occasion d'observer et de s'enrichir sur les différents progrès et Liancourt sera son champ d'expérimentation et d'entreprise jusqu'à sa mort. Liancourt deviendra ainsi le berceau de l'École des Arts et Métiers, accueillera de nombreuses manufactures, la première vaccine aura lieu dans son château...

Le Duc de La Rochefoucauld Liancourt lorsqu'il décède en 1827 à l'âge de 80 ans jouit d'une extrême popularité. Selon sa volonté,

il sera inhumé à Liancourt dans le parc de son château avec une simple pierre tombale.

### **L'origine de l'École des Arts et Métiers**

En 1780, le Duc de La Rochefoucauld Liancourt crée une école dans sa Ferme de la Montagne pour les pupilles de son régiment de dragons. Il assure, à ses frais, l'éducation d'une vingtaine d'enfants encadrés par deux sous-officiers les plus instruits du régiment. Ils ont pour mission d'apprendre à lire, écrire et calculer aux élèves et pour les plus doués d'entre eux, de leur enseigner les rudiments des travaux manuels. Les fondements de l'École des Arts et Métiers sont posés et c'est pour cela que l'on considère que cette première école est à l'origine de la prestigieuse école d'ingénieurs.



Le Duc tente ensuite de convaincre l'autorité royale de l'intérêt d'un tel établissement. Après six années d'argumentation, une ordonnance du roi Louis XVI crée l'École des Enfants de l'Armée à Liancourt. Elle doit dispenser une éducation militaire aux orphelins et enfants de soldats invalides et peut accueillir 100 élèves. Dès cette ordonnance royale, le Duc de La Rochefoucauld Liancourt complète les infrastructures de la Ferme de la Montagne afin de pouvoir recevoir rapidement les 100 élèves prévus ainsi que leur encadrement. L'ordonnance royale nomme également le Duc inspecteur de l'école, le capitaine Roux devient commandant.

En 1788, l'effectif autorisé est augmenté et l'école compte 130 élèves âgés de 7 à 16 ans. Cette nouvelle école donne rapidement des résultats positifs et est citée comme un exemple à suivre, l'idée sera même reprise en Angleterre. Cependant la Révolution Française va bousculer le cours de l'histoire de l'école de Liancourt. Le Duc de La Rochefoucauld Liancourt devenu indésirable doit précipitamment émigrer vers l'Angleterre en 1792. En l'absence du Duc, l'école fonctionne encore, le nouveau commandant, le capitaine Morieux, assurant les fonctions d'inspecteur assisté du lieutenant Lardinois. Mais la Convention souhaite supprimer les écoles militaires et une enquête est faite sur l'École des Enfants de l'Armée de Liancourt. Le rapport du ministre de la guerre est particulièrement élogieux ce qui permet de sauver l'école. Ainsi un décret de 1795

Enfin, le 10 août 1786 une Ordonnance du Roi officialisait l'école de la Montagne, "pour établir une école d'éducation militaire, en faveur de petits enfants de soldats invalides". Cette école portera le nom d'École des Enfants de l'Armée. Sa Majesté nomme le Duc de Liancourt Inspecteur de cette école. Voici un extrait de cette ordonnance :

*"Entend Sa Majesté que le Gouverneur des Invalides, soit chargé de choisir, de concert avec l'Inspecteur, pour être admis à cette école, des sujets sains et bien constitués et de les prendre parmi ceux qui ont le moins de ressources à attendre de leurs père et mère et par préférence parmi les orphelins. Ces élèves seront commandés par un Capitaine et un Lieutenant invalides, ou ayant obtenu leur retraite, et surveillés par un détachement composé de deux sergents, quatre caporaux, dix bas-officiers invalides. Sa Majesté accorde huit sous de solde par jour qui seront toujours payés au complet de 100 enfants à compter du 1er Janvier dernier. Plus deux sous par jour par élève, pour les dépenses de bois, de lumière, de maladies et dépenses non prévues. On leur enseignera à lire, écrire, compter et on leur fera apprendre un métier utile au service de l'Armée. Lorsque les élèves auront seize ans, ils seront incorporés dans des régiments de l'Armée pour y servir huit ans. ... "*

Signé Louis et Maréchal de Ségur ■

décide de la fermeture de deux établissements militaires parisiens et le regroupement de tous les élèves à Liancourt. Cependant, la Ferme de la Montagne est trop petite pour accueillir les 400 élèves concernés. Aussi, le même décret réquisitionne le château de Liancourt qui hébergera désormais l'École Nationale de Liancourt. Le capitaine Morieux est promu chef de bataillon et est confirmé inspecteur. Le lieutenant Lardinois est fait capitaine et le citoyen Crouzet est nommé directeur comptable. L'école va cependant connaître des années longues et difficiles. En effet, le château de Liancourt est délabré, froid. Les magnifiques jardins sont à l'abandon et l'eau croupie des bassins engendre des maladies répétées chez les élèves et leurs professeurs. La Ferme de la Montagne continue à accueillir les plus jeunes enfants de l'école ainsi que l'infirmerie, l'air y étant plus sain. Ce quotidien difficile pousse le directeur comptable Crouzet à demander en 1798 le transfert de l'école dans un autre lieu.

Il faudra attendre le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799) qui donne le pouvoir à Bonaparte et permet au Duc de La Rochefoucauld Liancourt de revenir d'exil pour que l'avenir de l'école soit une nouvelle fois modifié. Le Duc demande à récupérer ses biens et appuie la demande de Crouzet. Le 20 juin 1800, Bonaparte prend la décision de transférer l'École Nationale de Liancourt au château de Compiègne.

Le 14 juillet 1800, un obélisque fut érigé à Liancourt afin de commémorer la prise de la Bastille. La participation des élèves de l'École Nationale de Liancourt à cette fête fut grandiose et l'on peut lire dans les archives de la commune : "En ce jour donc, le citoyen Liancourt qui n'était plus émigré depuis le 21 avril qui pouvait se montrer au grand jour, prit part à une fête présidée par le citoyen Leclerc. Les Liancourtois, probablement peïnés de voir ces 600 élèves quitter leur bourg pour aller à l'autre bout du département, voulurent que cette fête du 14 juillet fut en quelque sorte la dernière où notre École de Liancourt put aligner sa belle ordonnance et ses uniformes impeccables dans les rues de notre ville".

Le 23 juillet 1800, les élèves de l'École Nationale quittent définitivement Liancourt. Malgré ce départ, le Duc de La Rochefoucauld qui avait fait naître 20 ans plus tôt cette école continuera à suivre sa destinée. Un décret de 1803 l'érige en première École Française des Arts et Métiers puis l'école s'installe en 1806 à Châlons-en-Champagne et le Duc est nommé Inspecteur Général des Arts et Métiers. Il le restera jusqu'en 1823.



### Le Duc de La Rochefoucauld Liancourt et son École des Arts et Métiers toujours présents à Liancourt

Le blason de la ville de Liancourt est le tout premier témoignage : sur le troisième quartier on trouve les lettres AM sur une roue d'engrenage d'or sur fond rouge qui attestent du lien fort qui unit



les Arts et Métiers et notre cité. Puis une balade dans Liancourt nous fait vite prendre conscience de l'importance du Duc de La Rochefoucauld et de son école dans l'histoire de notre ville. Point de départ de notre visite : la Ferme de la Montagne sur laquelle on trouve deux plaques commémoratives. La première : "1780 : Ici fut le berceau des Écoles d'Arts et Métiers fondées par Monsieur le Duc de La Rochefoucauld Liancourt" et la seconde : "1880 : Les Anciens des Écoles d'Arts et Métiers reconnaissants, célèbrent



aujourd'hui le centenaire de la fondation". 200 mètres plus loin, au carrefour de la rue Etienne Dolet et de l'avenue de la Faïence se trouve la colonne du Centenaire. Inaugurée en 1882 par Edmond Jolidon, Maire de Liancourt et son premier adjoint Junius Pérot, ancien des Arts et Métiers et collaborateur du Duc, cette colonne érigée à la mémoire du Duc et de la première école est une pyramide portant blasons et noms des villes ayant accueilli les écoles d'Arts et Métiers (Liancourt, Compiègne, Châlons, Cluny, Angers, Lille, Paris, Beaupréau, Aix). En descendant vers le centre-ville on emprunte ensuite la rue de l'École des Arts et Métiers, inaugurée elle aussi en 1882. Sur la place de La Rochefoucauld on découvre la statue du Duc en costume de Pair de France. Ce n'est pas la statue d'origine que l'on peut voir ici. En



effet, la première statue du Duc haute de 2,6 m était faite de bronze. Elle sortait de la fonderie de l'École des Arts et Métiers d'Angers et était l'œuvre du sculpteur Hippolyte Maindron. Elle fut inaugurée en 1861. Mais lors de la seconde guerre mondiale, les Allemands ont donné l'ordre d'enlever la statue afin d'en récupérer le bronze. Heureusement, la municipalité avait pu réaliser un moulage et une nouvelle statue a été inaugurée en 1951. Nous continuons notre périple et rejoignons le rond-point Olgiate Comasco. Vous n'avez peut-être jamais remarqué ou alors vous vous êtes interrogés sur ce logo présent à cet endroit. Il s'agit des lettres AM signifiant Arts et Métiers qui rappellent aux personnes arrivant dans notre ville que Liancourt est le berceau de l'École des Arts et Métiers. Avant dernière étape, la médiathèque Lucien Charton. Située dans l'aile sud rénovée des anciens Communs du château, la Laiterie, petite salle ronde recouverte de marbre blanc, est dédiée au Duc de Liancourt et aux Arts et Métiers. On peut notamment y voir le premier uniforme des Gadzarts (contraction de gars des arts) ainsi



qu'un portrait de François XII. Vous trouverez enfin, au cimetière communal, la tombe du Duc. Celui-ci fut dans un premier temps enterré dans le parc de son château mais ses restes furent par la suite transférés dans le caveau de son petit-fils. On peut y lire : "Heureux celui qui a compris les besoins du pauvre" et une palme des Arts et Métiers est fixée sur la tombe, symbolisant le lien éternel de Arts et Métiers Paris'Tech avec leur fondateur, "leur bon Duc".

### Le retour des "Gadzarts" à Liancourt

Vers 1880, les descendants du Duc vendent la Ferme de la Montagne et le domaine.

Celle-ci est de nouveau mise en vente en 1934 et l'on peut lire dans un article consacré au berceau des Écoles d'Arts et Métiers de l'hebdomadaire "l'Illustration" : "Les ingénieurs des Arts et Métiers s'acquittent fidèlement envers le Duc de Liancourt, leur bienfaiteur, du devoir de souvenir comme ils s'acquitteront, nous en sommes certains, du devoir de respect envers la Ferme, berceau de leur institution, qui aujourd'hui est à vendre et qu'ils ne peuvent laisser vendre."

Il faudra toutefois attendre près de 40 ans pour que cet objectif soit atteint. A partir de 1973, une campagne déclenchée lors du congrès des Ingénieurs Arts et Métiers à Rouen aboutit au rachat de la Ferme de la Montagne par la Société Civile Professionnelle "Les Compagnons Gadzarts de Liancourt" en 1978. La propriété est ensuite transférée à la Fondation

des Arts et Métiers nouvellement créée. Près de 5 000 donateurs auront contribué au rachat et à la réhabilitation du site. Juste à temps pour qu'en mai 1980, on puisse fêter dignement à Liancourt le bicentenaire de la création de l'École !

15 000 personnes sont à Liancourt pour ce mémorable anniversaire. Le 17 mai, une grande fête est organisée avec notamment un rallye de vieilles voitures reliant Paris à Liancourt, la vente du timbre 1<sup>er</sup> jour du bicentenaire, une remise de prix aux enfants des écoles pour leurs dessins évoquant la Ferme de la Montagne et le Duc, un discours devant la statue du Duc, place de La Rochefoucauld, de Michel Bourhis, Maire de Liancourt et James Chasseriaud, Président des Arts et Métiers. Le maire coupe le ruban donnant accès à la rue de l'École des Arts et Métiers afin de rejoindre en cortège le grand village de toiles à la Ferme de la Montagne. De très nombreuses animations et expositions souvenirs sont installées. Un feu d'artifice de 850 pièces avec un spectacle de fontaines lumineuses équipées de 2 000 jets suivi d'un grand bal familial clôtura cette magnifique journée.

Le lendemain le dimanche 18 mai, se déroulèrent de nombreuses manifestations officielles : dépôt de gerbes sur la tombe du Duc, grand-messe du souvenir suivie d'un grand monôme du souvenir avec 700 élèves en uniforme dans toute la ville. Puis les élèves et la population participèrent au grand déjeuner de la Fraternité de 5 000 couverts dans le village de toiles autour de la Ferme. Ce dimanche de commémoration s'acheva par le spectaculaire passage aérien de la Patrouille de France dans 9 Fouga-Magisters.

Les Gadzarts sont de retour chez eux à la Ferme de la Montagne !

### La Ferme de la Montagne aujourd'hui

La Ferme de la Montagne est aujourd'hui le centre historique de l'École des Arts et Métiers. Elle héberge :

- Le Musée National des Ingénieurs Arts et Métiers qui permet de comprendre la culture Arts et Métiers, moteur de la technologie depuis plus de deux siècles. Ce musée héberge notamment une exceptionnelle collection de "clés d'EX" (clés fabriquées par chaque promotion des différentes écoles d'Arts et Métiers symbolisant la fin de la scolarité)
- Le Centre d'Archives Historiques qui conserve les documents issus de fonds privés, d'associations, d'industriels et d'anciens élèves
- Les ateliers pédagogiques "Du fer au savoir" et ses bénévoles spécialistes qui les animent et permettent de découvrir la technologie et les sciences. De plus en plus d'enseignants isariens accompagnent leurs classes à la Ferme de la Montagne, notamment à l'occasion de la Fête de la Science

- Des conférences animées par des ingénieurs Arts et Métiers proposées le samedi après-midi sur des thèmes très variés comme la science, la technologie, les arts, la musique, l'histoire...

- Des salles de réception et de séminaire pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes

Toujours dans un souci de devoir de mémoire et d'hommage, la fondation a pour projet de développer un "Tourisme Technologique Culturel et Patrimonial" autour du berceau de l'École de Liancourt, notamment pour les anciens des

Arts et Métiers. Ce projet prendra la forme de voyages à Liancourt permettant aux participants la découverte des points historiques de la commune. Grâce aux dernières avancées des technologies de l'information, un projet de reconstitution en 3D de la première école du Duc à la Ferme de la Montagne dans les années 1780 est en cours de réalisation. Cela permettra la présentation des éléments architecturaux encore existants aujourd'hui et la visualisation des anciens bâtiments en "réalité augmentée". A terme, la visite de la ville de Liancourt pourrait se faire avec l'aide de la géo-localisation sur smartphone ou tablette, avec une première reconstitution 3D du château de Liancourt.

234 ans après la création de la première école, la mémoire du Duc de La Rochefoucauld Liancourt est toujours bien présente dans notre cité au travers de ses monuments et par la présence de la Fondation des Arts et Métiers. Humanisme, fraternité, solidarité restent au cœur de la tradition Gadzarts et de notre ville ■



## Arts et Métiers Paris'Tech

Arts et Métiers Paris'Tech est une grande école française publique de formation d'ingénieurs généralistes rattachée au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est aujourd'hui la plus grande école d'ingénieurs française en terme d'effectifs (plus de 6 000 étudiants) et fait figure de référence pour l'enseignement du génie industriel et mécanique. Elle a gardé de ses origines une vocation d'ascenseur social très marquée. Cette école unique possède un réseau de plusieurs campus sur tout le territoire français, elle occupe des locaux voués à la recherche et à la technologie. Ses élèves portent encore l'uniforme des Gadzarts, héritage du passé quasi-militaire de l'école, lors des manifestations festives.

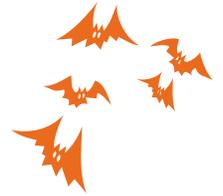


## Spécial Ado-ween : citrouilles, sorcières et vampires à Liancourt !

Cécile Birck, responsable du service jeunesse de la ville de Liancourt et son équipe d'animateurs ont invité les jeunes Liancourtois âgés de 12 à 17 ans à venir les rejoindre lors des vacances d'automne du 21 au 31 octobre 2013, pour des activités jeunesse sur le thème "Spécial Ado-ween".

Les jeunes Liancourtois ont été nombreux à répondre à cet appel puisque 35 adolescents ont participé aux différents ateliers et sorties proposés pendant ces vacances. Au programme, des activités manuelles (citrouilles d'halloween, photophores effrayants...), des ateliers pâtisserie (sablés, pommes d'amour...), des grands jeux comme "Les Mystères d'Halloween", "Le loup Garou





borgne", "Canal angoisse la chaîne de l'horreur", des sorties à la piscine et à la patinoire. Ces dix jours ont été ponctués par deux temps forts. Tout d'abord, les jeunes qui avaient participé assidûment aux activités de la première semaine ont pu s'inscrire à la sortie au Manoir de Paris. Ce lieu qui est à la fois un musée et un parc d'attractions fait revivre les légendes mystérieuses de la capitale telles que celles du fantôme de l'opéra, de la prison du masque de fer, des crocodiles des égouts de Paris, de la cave aux vampires... Une visite spéciale Halloween d'un véritable château hanté pour se faire des petites et grosses frayeurs entre copains ! Enfin, lors de la deuxième semaine, les jeunes Liancourtois se sont rendus, costumés et maquillés au "Bal des vampires" sur invitation de la section des jeunes du centre de loisirs de Montataire. Afin de préparer au mieux cette soirée, ils avaient mis au point une chorégraphie sur la chanson "Thriller" et ils ne sont pas arrivés les mains vides : les adolescents des deux villes ont pu se régaler des pommes d'amour réalisées les jours précédents ! Ce fut l'occasion pour les jeunes de notre cité de danser, chanter et rire tout en faisant de nouvelles rencontres.



## La mise à très haut débit transférée à la Communauté de Communes du Liancourtois



Pour assurer le développement du territoire départemental et garantir à tous les Isariens l'égal accès aux nouvelles technologies, le Conseil Général de l'Oise a engagé une politique volontariste en matière de très haut débit (100 Mb/s). Il propose aux communes ou intercommunalités de l'accompagner en adhérant au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD). Par délibération du 6 novembre 2013, la Communauté de Communes du Liancourtois (CCL) a souhaité prendre une nouvelle compétence : la mise à très haut débit du territoire intercommunal et en assumer la charge financière. Suite à cette décision, chaque conseil municipal des dix communes membres de la CCL doit se prononcer sur ce transfert de

compétence. Le conseil municipal de Liancourt, lors de sa séance du 18 décembre 2013, a accepté ce transfert. La commune de Liancourt avait été pionnière dans l'accompagnement du Conseil Général de l'Oise en adhérant, dès sa création, au SMOTHD. Elle a consenti à cette délégation de compétence afin que l'ensemble des habitants des communes de la CCL puissent bénéficier de ce progrès technologique ●

## Noël du Comité d'Action Sociale du Personnel Communal de Liancourt



Le 21 décembre 2013, Patricia Camberlin, Présidente du Comité d'Action Sociale du Personnel Communal de Liancourt, a organisé dans les locaux de l'école maternelle Jean de la Fontaine l'arbre de Noël des enfants du personnel. Dès le premier jour des vacances scolaires, petits et grands étaient invités pour une après-midi festive au cours de laquelle les enfants ont pu profiter d'un spectacle, déguster un goûter et recevoir, des mains du Père Noël, les cadeaux commandés quelques mois plus tôt. Une coupe de champagne a été offerte aux parents présents en fin de journée ●

# Coiffure Tiffany : l'histoire d'une apprentie devenue chef d'entreprise

Le salon de coiffure Ysatif situé 23 rue Victor Hugo a été repris par Tiffany Mahias et s'appelle désormais Coiffure Tiffany. Portrait de cette jeune chef d'entreprise.

Tiffany Mahias est une jeune femme de 24 ans qui sait ce qu'elle veut et se donne les moyens d'y parvenir. Un parcours que l'on souhaite à tous : une enfance choyée dans une famille aimante, une scolarité à Rantigny puis après le brevet des collèges, Tiffany décide de préparer un CAP coiffure et devient apprentie au salon Ysatif à Liancourt. La patronne du salon remarque très rapidement la motivation et le sérieux de Tiffany. Avec application, Tiffany suivra sa formation et obtiendra brillamment son Certificat d'Aptitude Professionnelle puis son Brevet Professionnel et c'est tout naturellement qu'elle restera comme coiffeuse chez Ysatif.

En 2013, la propriétaire annonce un jour à Tiffany son intention de vendre son commerce. Consciente des aptitudes de son employée, elle lui propose de racheter le salon. Prendre cette décision à 23 ans n'est pas une mince affaire ! "Ce qui me posait problème, c'était tout l'administratif ! Je ne suis pas très papiers !" confie Tiffany. Forte de son ancienneté chez Ysatif et ce malgré son jeune âge, Tiffany est convaincue que cette reprise est une opportunité qu'il ne faut pas laisser passer. Avec l'aide de ses parents, suivant les conseils de sa famille et de ses amis, elle décide donc d'entamer les démarches afin de trouver les moyens financiers pour reprendre cette entreprise.

Dès lors, Tiffany a pu compter sur l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise. Elle a pu bénéficier du dispositif Nacre qui s'adresse notamment aux salariés repreneurs de leur entreprise en proposant à la fois une aide au montage du projet et des financements à taux zéro. Enfin la

plateforme Oise Sud Initiative à laquelle adhère la commune de Liancourt a elle aussi apporté son soutien financier sous forme d'un prêt d'honneur. Dans un contexte économique particulièrement difficile, où de nombreux jeunes doutent de leur avenir et hésitent à s'engager, on ne peut que saluer la maturité et le courage de cette jeune femme.

Tiffany est désormais propriétaire de son salon. A son tour, elle forme des apprentis qui seront les coiffeurs de demain. Elle souhaite rapidement offrir de nouveaux services à sa clientèle en faisant intervenir son amie Cécile Brillant, toute jeune esthéticienne qui vient elle aussi de créer son entreprise.

Alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous au salon. Les dernières coupes, les plus belles colorations, les sièges massants des bacs à shampoing vous y attendent... La nouvelle patronne vous accueillera avec sourire et gentillesse : désormais, elle s'appelle Tiffany !



**Coiffure Tiffany**  
23 rue Victor Hugo  
60140 Liancourt  
Tél : 03 44 73 72 59  
**Ouverture du mardi au jeudi de 9h à 18h30**  
**Le vendredi de 9h à 19h**  
**Le samedi de 9h à 16h30**

## La Zone d'Activités Économiques

L'industrie se modernise et se renouvelle en permanence, c'est pourquoi après les fermetures des deux usines de sous-traitance automobile, Perfect Circle Europe (ex Floquet Monopole) fabriquant des pistons en fonte d'aluminium puis des Ateliers Siccardi spécialisés dans l'usinage de vilebrequins et de carters, la commune se doit de préparer l'avenir. C'est pour y parvenir que la ZAE "Le Pré des Cardes" a été créée.

### La liquidation judiciaire des Ateliers Siccardi

Cette liquidation judiciaire a été prononcée par le Tribunal de Commerce de Beauvais le 13 mars 2007. La SCP Leblanc-Lehericy-Herbaut a été nommée pour assurer cette liquidation. A cette époque, les locaux industriels situés 48 rue Victor Hugo et rue de l'Abattoir avaient été estimés à 1 070 000 € par un expert.

Maître Herbaut a cherché d'éventuels repreneurs de ce site industriel mais sans succès. 2007 est l'année du début de la crise dans laquelle nous nous trouvons toujours. Le liquidateur a donc conservé ce site industriel sans l'entretenir et sans le faire surveiller. C'est ainsi que celui-ci a été pris d'assaut et envahi par les "minorités ethniques non sédentarisées" ou gens du voyage qui, pour l'occasion, ont abandonné le voyage et posé leurs valises pour se consacrer au saccage de l'ensemble des bâtiments. La commune non propriétaire des lieux n'avait aucun pouvoir d'agir, les pouvoirs publics en avaient puisqu'il s'agissait d'occupation illicite d'une propriété privée, de destruction de biens privés et de vol de matériaux. Ils n'ont pourtant rien fait et même laissé tout faire !



### Reprise du site par la commune

Devant l'étendue des dégâts, l'importance des nuisances pour le voisinage et l'inertie du liquidateur, la commune a souhaité prendre possession du site industriel pour faire évacuer les locaux occupés de manière illégale. Le 16 juillet 2012, le conseil municipal a ainsi délibéré à l'unanimité pour acquérir les parcelles d'une superficie totale de 56 828 m<sup>2</sup> au prix de 100 000 €. Il aura fallu ensuite attendre l'accord de René Marc Siccardi (13 septembre 2012), du Tribunal de Commerce de Beauvais (14 septembre 2012) et de la Cour d'Appel d'Amiens (21 février 2013) pour enfin devenir propriétaire du site le 15 mars 2013.

## (ZAE) "Le Pré des Cardes"

### Premiers travaux attendus et ô combien nécessaires

Devenue propriétaire, la commune est immédiatement intervenue auprès du Tribunal de Grande Instance de Beauvais afin d'obtenir l'évacuation des caravanes installées illégalement. Le tribunal a accordé aux gens du voyage l'autorisation de rester sur le site jusqu'au 7 juillet 2013, fin de l'année scolaire 2012-2013, deux enfants du campement étant scolarisés à Liancourt. Pour information, ces deux enfants avaient été inscrits d'office à l'école élémentaire Jean Macé par le Préfet de l'Oise suite au refus du Maire de Liancourt de les inscrire, car illégalement installés dans notre ville. Les gens du voyage ont quitté le site le 6 juillet 2013 et dès le 8 juillet 2013, la société Eurodem (Goincourt) est intervenue afin de rendre inaccessibles les terrains et d'écrouler la façade de l'ancien bâtiment industriel qui menaçait de tomber sur la voie publique. Le coût des travaux s'est élevé à 8 139 €, le prix de la tranquillité...

Afin de sécuriser le site, d'éviter que des personnes mal intentionnées viennent y déverser leurs déchets et pour que les habitants du quartier n'aient pas une vue sur un

champ de ruines, une clôture en bardage métallique a été installée par la société Clôtures Environnement (Beauvais) pour un coût de 17 103 €.

### Etude de faisabilité de la ZAE "Le Pré des Cardes"

Les friches industrielles que nous avons rachetées sont bien évidemment polluées et des études environnementales sont indispensables avant de réhabiliter ces terrains, conformément à la législation en vigueur. Nous avons confié à la Société d'Aménagement de l'Oise (SAO) dont la commune est actionnaire, la mission d'encadrer les études préalables à la reconversion de ces friches. Un appel à concurrence auprès de cabinets spécialisés a été lancé, le cahier des charges établi par la SAO portant sur une mission d'étude de pré-programmation, une analyse de l'état initial du site et une étude "zone humide". Le cabinet retenu sera désigné lors de la prochaine séance du conseil municipal et les coûts inscrits au budget primitif 2014. Les marchés avec ce cabinet pourront ensuite être signés et les différentes études pourront alors débiter, pour une durée estimée à 12 mois.



# De nouveaux jeux dans les cours des écoles maternelles

L'ouverture d'une sixième classe à l'école maternelle Jean Macé s'est concrétisée par l'installation d'une classe de moyenne section dans l'annexe de l'école, située rue Duvoir. Ce sont désormais trois classes qui sont accueillies dans ces bâtiments dont la cour de récréation ne disposait jusqu'alors d'aucun jeu collectif d'extérieur. Valérie Menn, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires, a souhaité équiper la cour d'un jeu afin que les enfants de l'annexe puissent s'amuser comme leurs camarades de la ruelle Niville. Quelques soucis rencontrés avec l'entreprise chargée de l'installation de celui-ci ont retardé la mise en service de ce nouvel équipement. C'est donc seulement au retour des vacances de Noël que les enfants ont pu prendre le "bus de l'école" pour partir vers de merveilleuses aventures !

Parallèlement, deux autres jeux de cour ont été installés en remplacement de jeux usagés : une maisonnette à l'école maternelle Jean de la Fontaine et un voilier sur ressorts à l'école maternelle Albert Camus.

Le montant total des travaux s'élève à 15 715 €. La ville de Liancourt a bénéficié d'une subvention du Conseil Général de l'Oise pour la réalisation de ces travaux.



# Le restaurant scolaire équipé d'un nouveau lave-vaisselle

Le lave-vaisselle du restaurant scolaire datait de l'ouverture du service en septembre 1994. Après presque 20 ans de fonctionnement, la machine nécessitait l'intervention de plus en plus régulière d'un réparateur et son coût de maintenance devenait élevé. Estimant que ce matériel était largement amorti, la commune de Liancourt a lancé un avis d'appel à concurrence sous forme de marché à procédure adaptée pour l'acquisition et l'installation d'un nouveau lave-vaisselle à avancement automatique. Cet équipement plus moderne et plus fonctionnel permet notamment de faire face à l'augmentation du nombre de repas servis quotidiennement au restaurant scolaire, surtout depuis l'accueil des élèves de maternelle, avec 133 repas par jour en moyenne pour l'année scolaire 2012/2013. C'est la société Dubois qui a été retenue et le nouveau matériel a été installé durant les vacances de Noël afin d'être opérationnel dès la reprise de l'école le 6 janvier 2014. Le montant de cet équipement s'élève à 44 575 €.



## Patricia Urbain expose au centre culturel



Humour et poésie étaient au rendez-vous de cette exposition au centre culturel Alexandre Urbain du 21 septembre au 6 octobre 2013. En regardant la "poule sentimentale" ou les escargots "sauve qui peut", les insectes "métallica" ou les masques fleuris, vous découvrez un petit aperçu de l'univers de Patricia Urbain. Des réalisations loin des chemins traditionnels, basées sur de la récupération et qui prouvent qu'avec de l'imagination, l'art se conjugue dans toutes les matières. L'esprit de Patricia vagabonde et pioche son inspiration dans le quotidien, les rencontres, les voyages ou la littérature. Une boîte à œufs prend la forme d'un masque et un robinet devient un insecte savant... La magie de l'artiste est là et le talent également !

## Remise des diplômes de la médaille du travail

Samedi 12 octobre 2013, les membres de la commission municipale chargée du développement économique, du commerce et de l'artisanat ont remis les diplômes de la médaille du travail à 5 Liancourtoises et Liancourtois. La médaille du travail récompense l'ancienneté de service et la qualité des initiatives prises dans l'entreprise. Il n'est toutefois pas nécessaire d'avoir effectué l'ensemble de sa carrière au sein de la même entreprise. Se sont vus ainsi récompensés : Annie Blanchet (Caisse d'Allocations Familiales de Beauvais) médaille d'honneur grand or (quarante années d'ancienneté de service), Jean-François Egnart (Dalkia) médailles d'or, de vermeil et d'argent (trente-cinq années d'ancienneté de service), Régine Poindron (Chanel) et Michel Pasquier (Isover Saint-Gobain) médaille de vermeil (trente années d'ancienneté de service) et Frédéric Desmet (Montupet) médaille d'honneur argent (vingt années d'ancienneté de service).



## Ambiance bavaroise à la fête de la bière

Samedi 9 novembre, plus de 150 personnes s'étaient donné rendez-vous à l'occasion de la fête de la bière, sous le chapiteau chauffé installé place de La Rochefoucauld par les services techniques de la ville. Accueillis par Michel Dessaux, Président du Comité des Fêtes et d'Animation de la Ville de Liancourt et son équipe de bénévoles, les convives ont pu déguster la choucroute garnie préparée par la Boucherie des Gourmets, accompagnée de son bock de bière, dans une ambiance assurée par le groupe de Jacky Clairval qui n'a pas hésité à partager refrains et bières avec l'ensemble des participants.



### Foire de la Saint-Martin et fête du boudin

Depuis plus de 300 ans, le deuxième dimanche de novembre voit la rue Victor Hugo se remplir de visiteurs cherchant la bonne affaire auprès des nombreux exposants de la foire de la Saint-Martin de Liancourt. Cette manifestation organisée par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat, s'est déroulée le dimanche 10 novembre 2013 conjointement à la fête du boudin. Les amateurs ont ainsi pu se rendre sous le chapiteau chauffé dressé place de La Rochefoucauld afin d'acheter le boudin noir artisanal préparé par Monsieur et Madame Guy Lefèvre, charcutiers traiteurs de Margny-les-Compiègne. C'est ainsi que plus de 500 kilos de boudin ont été vendus ce dimanche.



### Cérémonie du souvenir le 11 novembre 2013



Comme chaque année, de nombreuses personnalités politiques, administratives, militaires et associatives ont rendu un hommage respectueux aux disparus de la guerre 14-18 aux monuments aux morts du cimetière communal et du parc de l'hôtel de ville. En présence de la batterie fanfare de Monchy-Saint-Eloi Laigneville et d'une délégation importante de sapeurs-pompiers du centre de secours de Liancourt, Roger Menn, Maire de Liancourt, a rappelé le devoir de mémoire envers ceux qui ont donné leur vie pour sauver la France.

### Nombreux visiteurs au marché de Noël de Liancourt

Le marché de Noël organisé par Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat, s'est déroulé place Lucien Charton les 16 et 17 novembre 2013. Installés dans un chalet, les bénévoles du Comité des Fêtes et de d'Animation de la Ville de Liancourt proposaient aux visiteurs un délicieux vin chaud. De nombreux exposants étaient réunis afin d'offrir à chacun la possibilité d'acheter les premiers cadeaux en prévision du 24 décembre mais aussi de déguster de bons produits gastronomiques. Les enfants sont toujours à l'honneur au marché de Noël de Liancourt. Ils ont été 130 cette année à participer au maintenant traditionnel concours de dessin. Ils ont été encore plus nombreux à monter dans la calèche conduite par Michel Vincent du Musée de l'Habit du Cheval de Trait de Sacy-Le-Grand pour faire un tour de ville. Ils se sont également régalés de bonbons distribués par le Père Noël. Les plus grands ont pu, quant à eux, être les heureux gagnants des différents tirages de tombola effectués tout au long de ce week-end festif.



## 10<sup>ème</sup> anniversaire d'Ambiance & Fêtes



C'est en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt et d'Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat, que le magasin Ambiance & Fêtes a célébré son dixième anniversaire le 16 novembre 2013. 10 mètres de gâteaux installés devant la boutique ont été distribués aux clients et visiteurs pour cette occasion.

## Nouveau succès à l'exposition d'artisanat d'art et de gastronomie

C'est en compagnie d'Angélique Remoissonnet, Miss Oise 2013, que Roger Menn, Maire de Liancourt et Bernard Gély, Maire-adjoint et Président du comité d'organisation de cette exposition, ont pu aller à la rencontre des 75 exposants présents cette année sur la 28<sup>ème</sup> édition de l'exposition d'Artisanat d'Art et de Gastronomie de Liancourt les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre derniers. Cette manifestation qui connaît un succès toujours grandissant, a permis à plus de 15 000 visiteurs de découvrir des objets d'art présentés par des artisans toujours plus ingénieux et créatifs et d'acheter des produits alimentaires et viticoles de qualité. Lors de l'inauguration, un hommage a été rendu à Jacqueline Vioche, décédée en mai 2013 qui était, avec Chantal Lechat et Patricia Urbain, co-fondatrice de l'exposition, il y a 28 ans.



## Calligraphie chinoise à la médiathèque Lucien Charton



L'artiste Fung Kuen Lo-Chu a présenté ses œuvres de calligraphie chinoise du 3 décembre 2013 au 11 janvier 2014 à la médiathèque Lucien Charton. La calligraphie, c'est l'art de former les signes d'écriture d'une langue et la richesse de l'écriture chinoise se prête très bien à cet art. Les Liancourtois ont pu eux-mêmes s'initier à cette pratique avec l'artiste lors d'un atelier découverte le samedi 7 décembre.

### Nouveau Kid Cross au parc floral de Liancourt

L'Athlétique Club Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville, sous la présidence de Claude Watelin, a organisé une nouvelle édition de Kid Cross dans le parc floral de Liancourt samedi 7 décembre 2013. Le soleil était présent pour cette manifestation réunissant quelques 120 jeunes athlètes. Il s'agissait d'un cross en relais par équipe de 4, chacun devant parcourir environ 900 m avant de passer le témoin à son coéquipier. Les spectateurs étaient nombreux à soutenir et applaudir les champions en herbe.



### Le Père Noël dans les écoles maternelles



Avant les vacances scolaires, le Père Noël a arrêté son traîneau près des trois écoles maternelles de la ville. Sa hotte pleine de cadeaux, il est venu saluer les élèves et écouter leurs chants de Noël. Après avoir remis en main propre un présent à chaque enfant, il est reparti, sa hotte cette fois chargée de dessins !

### Reines et rois à l'association d'Entraide aux Anciens



Samedi 11 janvier 2014, les membres de l'association d'Entraide aux Anciens se sont réunis au restaurant scolaire de la ville afin de partager la galette des rois. Un moment convivial au cours duquel les personnes âgées ont pu danser et couronner les reines et rois de la journée !

# L'école de cyclisme de l'U.C.L.R.

L'Union Cycliste Liancourt Rantigny (U.C.L.R.) est un club sportif affilié à la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) et à l'UFOLEP, ouvert aux adultes passionnés de vélo. Il organise chaque année la Ronde de l'Oise. Mais ce club s'adresse également au jeune public avec son école de cyclisme qui accueille les enfants à partir de 5 ans.

Michel Birck dirige de manière remarquable cette association et préside à l'organisation de la célèbre Ronde de l'Oise créée il y a 60 ans. Cette belle manifestation permet notamment de susciter la passion du cyclisme chez les enfants, un moyen de trouver les champions de demain : l'école de cyclisme entre alors en action.

En 2005, le fils aîné de la famille Bouvier, Valentin, 5<sup>ème</sup> au dernier championnat de Picardie, veut faire du vélo. Ses parents prennent contact avec l'U.C.L.R. et l'inscrivent à l'école de cyclisme. Fin 2008, l'équipe en charge de l'école quitte le club, Valérie et Eric Bouvier décident alors de s'investir dans cette association. A son arrivée, le couple trouve une école de cyclisme un peu délaissée avec seulement deux élèves, des vélos usagés et peu de moyens financiers. Quatre ans plus tard et grâce à leur travail, l'école de cyclisme compte 30 enfants, un parc de vélos en parfait état et une situation financière saine.

Deux animateurs titulaires d'un diplôme fédéral encadrent les élèves de l'école. Kevin Sénéchal, jeune Liancourtois, ancien coureur à Aubervilliers (93), a en charge la section route et Christophe Pardonche la section V.T.T. Le cyclisme englobe différentes spécialités comme la route, le sprint, le V.T.T. et le cyclo-cross. L'U.C.L.R. se consacre plus particulièrement à la route et au V.T.T. mais initie tout de même les enfants aux deux autres disciplines nécessaires à la formation d'un cycliste performant. Ainsi, les enfants bénéficient d'un entraînement diversifié et attractif. Chaque samedi matin, les jeunes cyclistes se retrouvent dans la cour de l'école élémentaire Jean Macé à Liancourt. Ils apprennent alors à faire des slaloms, des passages de barres et des jeux d'équilibre qui vont leur permettre de maîtriser leur vélo. Puis la section route et la section V.T.T. se séparent. Les uns partent pédaler sur le bitume pendant que les autres empruntent les chemins pour s'exercer sur des obstacles naturels.

Les jeunes de 5 à 17 ans participent aux différentes compétitions les week-ends d'avril à septembre. Et les résultats sont là ! De nombreux podiums ont été obtenus en 2013 : une place de 3<sup>ème</sup> par équipe en championnat de l'Oise, une 3<sup>ème</sup> place pour Juliette Bouvier en championnat de Picardie caté-

gorie poussine, une 3<sup>ème</sup> place au championnat de l'Oise pour Justin Denys catégorie pupille, une place de 3<sup>ème</sup> en coupe de Picardie V.T.T. pour Thomas Calbrix et enfin l'excellente performance de Maël Zahem qui termine à la 1<sup>ère</sup> place du championnat de l'Oise en catégorie poussin.

Aors n'hésitez pas à encourager vos enfants à rejoindre l'école de cyclisme de l'U.C.L.R. Pour la section route, le club met à disposition des vélos et une tenue adaptée pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce sport. Les enfants grandissent vite à cet âge et il faut changer de vélo en moyenne tous les deux ans. Une simple caution est demandée afin de responsabiliser chacun sur le bon entretien de son matériel, c'est ça aussi une école de cyclisme. Pour la section V.T.T. chacun vient avec son vélo ce qui n'empêche pas l'apprentissage de l'entretien !



**Contact :**  
Eric Bouvier

**Téléphone :**  
06.30.66.17.66

**Courriel :**  
uclr60@orange.fr

# RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE



**Monsieur Calippe Jean-Pierre**

Liancourt, le 18 juin 2013

21 rue du Mail  
60140 Liancourt

Monsieur le Maire,

Je pensais prendre rendez-vous avec vous mais étant donné le sujet, je pense qu'user de votre temps est un peu démesuré. Les beaux jours arrivant et notamment le 15 juin jour de la fête des pères, j'avais convié mes enfants et mes petits-enfants à venir se restaurer. Nous décidâmes de déjeuner dehors, au moment de dresser le couvert vers 11h, quel ne fut pas mon étonnement d'entendre une personne mettre en route son taille-haie et de s'en servir jusqu'à environ 12h30. Ensuite un autre voisin s'est mis à tondre sa pelouse de 13h à 14h et le comble à 15h, une autre personne a mis en marche une tronçonneuse (peut-être un cadeau de fête des pères mais peu importe).

Aussi par la présente, je vous demande de bien vouloir par un quelconque moyen (distribution dans les boîtes aux lettres) de faire parvenir un communiqué aux habitants de Liancourt sur les règles concernant les nuisances diurnes et nocturnes à respecter, surtout le dimanche et les jours fériés. Je ne suis pas intervenu auprès de ces personnes car j'estime que ce n'est pas mon rôle. Dans votre communiqué il serait aussi utile de signaler qui faire intervenir en cas de non-respect de ces règles.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Calippe



**Réponse du Maire**

Monsieur,

Je réponds à votre demande de rappel citoyen dans ce numéro de février de Liancourt Magazine qui annonce l'arrivée prochaine du printemps.

Les règles qui s'appliquent aux Liancourtois découlent de l'arrêté du Préfet de l'Oise du 15 novembre 1999 portant réglementation des bruits de voisinage. Il est important de rappeler que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Ces dispositions ont été prises de manière à garantir le respect de la tranquillité de tous. Les infractions à cet arrêté peuvent faire l'objet de poursuites et de sanctions, notamment si la gêne occasionnée est réelle. Il faut dès lors s'adresser à la gendarmerie de Liancourt.

J'invite l'ensemble des Liancourtois à respecter les horaires indiqués dans l'arrêté préfectoral afin que chacun puisse, avec l'arrivée des beaux jours, à la fois entretenir son jardin et profiter d'un déjeuner familial en plein air.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments cordiaux et dévoués.

# Permanences des élus



## Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet – 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : [commune.liancourt60@orange.fr](mailto:commune.liancourt60@orange.fr)

## Ouverture au public :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

le samedi de 10h00 à 12h00

## LE MAIRE

### Roger Menn

Vice-Président du Conseil Général de l'Oise

Président de Oise Habitat

Permanence les mardis de 14h30 à 19h00 en mairie.



### Adeline Mestre

Chargée de l'animation de la cité et des jumelages

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06).



### Yves Nembrini

Chargé du développement économique, du commerce et de l'artisanat

Permanence les jeudis de 16h00 à 17h30 en mairie.



## LES ADJOINTS :

### Renaud Sergent

Chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments communaux et des sports

Permanence les mercredis de 17h30 à 19h00 en mairie.



### Valérie Menn

Chargée des affaires scolaires et périscolaires, de l'enfance et de la petite enfance

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06).



### Marie-France Delandre

Chargée de la culture

Permanence les mercredis de 14h30 à 17h00 au centre culturel Alexandre Urbain, 5 rue du Général Leclerc.



### Bernard Gély

Chargé des affaires sociales

Permanence les jeudis de 17h30 à 19h00 en mairie.



### Thierry Balliner

Chargé de l'urbanisme, du logement et de l'environnement

Permanence les samedis de 10h30 à 12h00 en mairie.



### Michel Dessaux

Chargé de la jeunesse et des finances

Permanence sur rendez-vous (03 44 73 02 06).





## AGENDA

MARS – AVRIL – MAI 2014

### Les dates à retenir

- **DIMANCHE 2 MARS : Repas des seniors**  
Château des Rochers à Nogent-sur-Oise
- **DIMANCHE 2 MARS : 21<sup>ème</sup> salon toutes collections de la section de Liancourt du Groupement Philatélique Creillois**  
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 9 MARS : Meeting-tuning "Auto-moto" des Indésirables Cars**  
Place de la République
- **DIMANCHE 23 MARS : Premier tour des élections municipales**  
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **DIMANCHE 30 MARS : Deuxième tour des élections municipales**  
3 bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00
- **DIMANCHE 6 AVRIL : Loto de l'Entente Creil-Liancourt Association (Handball)**  
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 13 AVRIL : 25<sup>èmes</sup> foulées liancourtoises organisées par l'Athlétique Club de Cauffry-Liancourt-Rantigny-Laigneville**  
Avenue Louis Aragon
- **SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AVRIL : 14<sup>ème</sup> convention nationale tatouage et piercing organisée par les Wind's Brothers**  
Salle Guy Lejeune
- **DIMANCHE 27 AVRIL : Journée nationale de la déportation**  
11h30, rassemblement au cimetière
- **JEUDI 8 MAI : Commémoration de l'armistice de la guerre 1939-1945**  
9h00, rassemblement au cimetière
- **JEUDI 8 MAI : Tournoi "benjamins" organisé par le Club Sportif Liancourt-Rantigny (Football)**  
Stade René Naudot
- **MERCREDI 14 MAI : Course cycliste "Les 100 tours du Quartier des Ducs" organisée par l'A.C. Catenoy.**
- **DIMANCHE 18 MAI : 16<sup>ème</sup> brocante de printemps**
- **SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI : Salon de la mobilité organisé par le Lion's Club de Liancourt**  
Ferme de la Montagne
- **DIMANCHE 25 MAI : Elections européennes**  
3 bureaux de vote ouverts à partir de 8h00
- **JEUDI 29 MAI : Tournoi "poussins" organisé par le Club Sportif Liancourt-Rantigny (Football)**  
Stade René Naudot